



Municipalité
Egan-Sud

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2020-010**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Egan-Sud, tenue le mercredi 3 juin 2020 à Egan-Sud, à 19 heures.

Étaient présents : Le maire M. Neil Gagnon
 Les conseillers : M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Pierre Laramée conseiller, voulant que le règlement n° 2020-010 **RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA LIMITE DE VITESSE SUR SON TERRITOIRE**, sera déposé pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le nouveau règlement viendra apporter des changements au niveau de la limite de vitesse qui passera de 50 km/h à 40 km/h à l'exception du chemin des Eaux et du chemin Montcerf.

Le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.

Donné à Egan-Sud, ce mercredi 10 juin 2020



Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière